

**POTENTIALITES ET CONTRAINTES DU DEVELOPPEMENT
DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL A TATAOUINE (SUD-EST
TUNISIEN) : MOBILISATION DES ACTEURS ET ENJEUX DU
PROCESSUS**

*Potentials and Constraints of Architectural Heritage
Development in Tataouine (Southeast Tunisia): Actor
Mobilization and Process Challenges*

Hatem KHATTALI^{1 2}, Mazen OMRANI^{1 2}

¹ Laboratoire d'Économie et Sociétés Rurales, Institut des Régions
Arides de Médenine, Tunisie

² Université de Gabès, Tunisie

Résumé

Le gouvernorat de Tataouine est jalonné d'un riche patrimoine diversifié. Ce patrimoine constitue ainsi un capital incontestable pour la population locale, mais il a été mal géré par les acteurs. Son intégration comme pilier du développement a été faible au niveau de l'économie régionale. La marginalisation politique et économique des zones intérieures de la Tunisie depuis l'indépendance a constitué un facteur de dévalorisation de ce patrimoine. Actuellement, nos travaux de terrain montrent que les risques affectant le patrimoine local ne cessent d'augmenter et cette richesse risque de disparaître de la mémoire collective au cours des années prochaines. Ce territoire est donc placé devant un défi majeur inhérent au risque de dégradation de son patrimoine qui pourrait conduire à un déséquilibre dans le processus de développement local durable.

L'approche méthodologique repose sur l'analyse de jeux d'acteurs et la performance du tissu institutionnel local moyennant les données et informations collectées auprès des acteurs publics et privés locaux et régionaux à travers les entretiens directs et les enquêtes par questionnaire. Les analyses ont permis de mettre en évidence les convergences et les divergences des acteurs vis-à-vis des objectifs associés à la conservation et la valorisation du patrimoine au niveau du gouvernorat. En effet, la divergence des objectifs des acteurs

régionaux et locaux en termes d'exploitation de ce patrimoine à mis en cause sa conservation et sa valorisation, la diversité des acteurs locaux qui se sont installés à différents échelons ont des comportements et des intérêts différents, donc ce processus a été fortement influencé par ces objectifs contrariés.

Mots clés : Patrimoine, gouvernance locale, acteurs, conservation, valorisation.

Abstract

The governorate of Tataouine have a rich and diverse heritage that constitutes an indisputable capital for the local population, but it has been poorly managed by the local actors. The political and economic marginalization of the interior areas of Tunisia since independence has been an important factor of the devaluation of this heritage. Current studies show that the risks affecting local heritage continue to increase and the territory is therefore faced with a major challenge related to the risk of degradation of its heritage which could affect the process of sustainable local development. The methodological approach is based on the analysis of stakeholder games and the institutional performance using data collected from local and regional public and private actors through direct interviews and surveys.

In fact, the divergence of actor's objectives caused a drawback of the conservation, and development of the local heritage capital and their economic integration. The multiplicity of actors involved in the territory at different scales and emerging conflicts of interest between them resulted in disorderly development strategies enable to make use of the local resources. We conclude that the additional income-generation and the sustainability of the local heritage capital need the development of new modes of governance based on the local specificities which allows the overcoming of conflicts between actors.

Keywords: Heritage, local governance, conservation, valorization, actor's games.

ملخص

تتميز ولاية تطاوين بجهة الجنوب الشرقي للبلاد التونسية بموروث محلي هام ومتنوع (مادي ولا مادي). هذا الموروث يمثل رأس مال ثري بالنسبة للمواطن بهذه الجهة لكنه رغم أهميته لم يتم استغلاله على الوجه الأمثل في المنوال الاقتصادي.

من خلال عملنا الميداني بهذه الجهة لاحظنا ازدياد المخاطر التي تهدد ديمومة هذا الموروث الهام وذلك بالاعتماد على المعلومات المتحصل عليها من خلال الاستثمارات الميدانية والجلسات الحوارية والاجتماعات مع مسؤولي المؤسسات العمومية والخاصة، كذلك حوارنا مع مختلف أطراف المجتمع المدني ومتساكني الجهة.

وقد أسفرت نتائج هذا البحث على إبراز خصوصية هذه الجهة من خلال معرفة حجم التراث الموجود بها والذي ساهم في المحافظة على الطابع الخصوصي للمنطقة. كما بين هذا العمل أن تباين أهداف الأطراف أو تعارض مصالحها بشأن هذا الموروث يمثل عائقا أمام تثمينه وجعله منتوجا هاما يساهم في دفع التنمية بالجهة وهو ما يستوجب إقامة حوكمة محلية رشيدة تساهم في تجاوز العراقيل والإشكاليات التنموية.

الكلمات المفتاحية : موروث، حوكمة محلية، تداخل الأطراف، المحافظة، التثمين.

Introduction

Depuis l'indépendance en 1956, la Tunisie a engagé plusieurs programmes de développement qui ont touché tous les secteurs économiques. Néanmoins, ces programmes n'étaient pas équitables et ont favorisé un déséquilibre alarmant entre les régions et les secteurs. La disparité régionale constitue actuellement le problème majeur à l'échelle nationale.

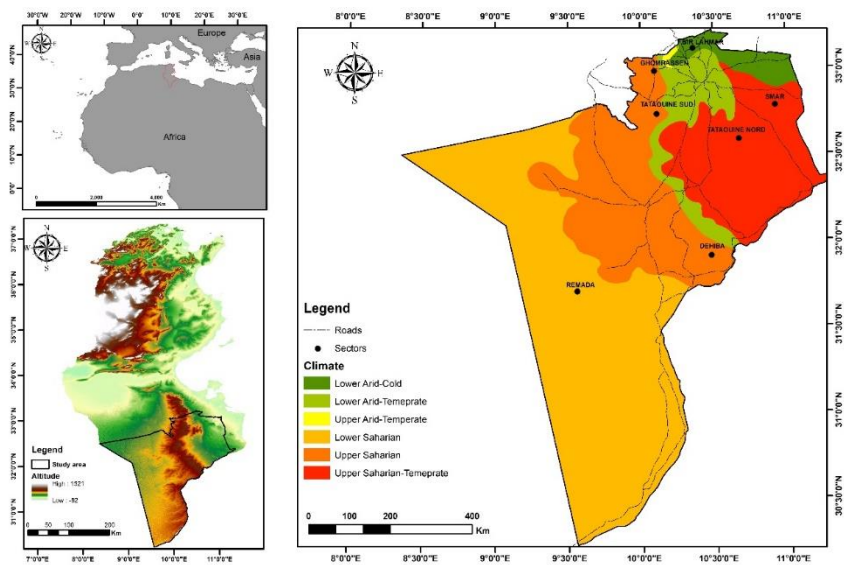
Face à cette situation, plusieurs régions au niveau national se trouvent dans des situations difficiles qui réduisent leurs marges de manœuvre en termes de capacités d'adaptation aux changements. Le développement de ces zones, basé essentiellement sur la promotion du secteur agricole est actuellement en face de plusieurs contraintes environnementales (aridité, désertification) et socio-économiques (pauvreté, émigration, chômage, etc.) (Elloumi, 2016). Le gouvernorat de Tataouine est un exemple type de ce déséquilibre. D'après les données (INS 2018), le taux de chômage dans cette région, estimé à 26,6%, est nettement supérieur à la moyenne nationale (15,3%).

Le gouvernorat de Tataouine, est situé en plein sud tunisien. Il est limité au nord par les gouvernorats de Médenine et Kébili, à l'est par la Libye et à l'ouest par l'Algérie.

Il couvre une superficie totale de 38 889 Km², dont le 2/3 est saharien, c'est le gouvernorat le plus vaste du pays, puisqu'il couvre presque 25% de la superficie nationale et 43% de la superficie de la région Sud (Chriki, 1996).

Administrativement, il compte sept délégations : Tataouine Nord, Tataouine Sud, Ghomrassen, BirLahmar, Essmar, Remada et Dhiba.

La zone d'étude dispose d'un capital patrimonial important et diversifié. Ce patrimoine intéressant (matériel, immatériel et naturel), reflète la volonté de l'homme au niveau de l'aménagement d'un territoire à répondre à ces impératifs de subsistance, de sécurité, de mobilité et d'existence. Cette population rurale confrontée à des contraintes majeures a essayé tout au long de l'histoire de s'adapter à cet environnement, à tirer profit au maximum des faibles ressources du milieu et à faire usage de matériaux et de techniques de construction parfaitement maîtrisées et adaptées.



Carte 1. Localisation de gouvernorat de Tataouine (ODS, 2022)

Le patrimoine matériel bâti identifié dans la région représente l'élément essentiel de l'identité propre de ce territoire. En effet, la présence de différents sites historiques dans cette région symbolise l'histoire de cette population et donne un sens et une authenticité à cet espace.



Photos 1.2. Ksour dans le gouvernorat de Tataouine

Actuellement différentes menaces ont été identifiées qui risquent d'endommager la valeur culturelle et l'intégrité physique du patrimoine dans le temps. La divergence des objectifs des acteurs pour

l'exploitation de ces ressources au niveau de la région a eu souvent un impact négatif sur la pérennité de ces ressources. Ces menaces décelées sont liées au manque d'entretien, à l'insuffisance des actions de réhabilitation des sites archéologiques.

À partir de ce constat, nous nous intéressons au niveau de ce travail à étudier le processus de conservation et de valorisation du patrimoine architectural dans le gouvernorat de Tataouine.

1. Méthodes Et Matériels

Pour mener à bien notre travail d'analyse des jeux d'acteurs nous nous sommes basés sur la démarche suivante :

Préparation de deux types d'enquêtes : notre investigation de terrain était conçue moyennant deux types d'enquêtes, une enquête destinée aux acteurs publics, privés et associations intervenant sur le patrimoine local et une enquête destinée à la population locale ; élaboration d'un questionnaire avec les investisseurs, ce questionnaire a été consolidé par des visites de terrain.

Ces questionnaires ont été élaborés en relation avec les objectifs de la recherche et les caractéristiques de la zone en tenant compte de la spécificité de l'économie locale. Au niveau du questionnaire destiné aux acteurs (publics, privés et tissu associatif), on a essayé d'analyser la nature d'intervention des acteurs, leurs moyens d'actions et leurs finalités au niveau des enjeux stratégiques. Il s'agit donc de déceler les convergences et les divergences des acteurs vis-à-vis des objectifs associés à l'action de patrimonialisation des ressources locales identifiées.

Une réflexion sur la notion de patrimoine et sa perception par la population sera centrale dans ce travail, donc un deuxième questionnaire d'enquête est destiné à la population (80 questionnaires) pour l'identification de la nature de ce patrimoine, son état (menaces et contraintes), son ampleur symbolique en tant qu'identité socioculturelle, suggestions et recommandations pour la préservation de ce site patrimonial et la réaction de la population pour la classification de ce patrimoine à l'échelle nationale et internationale. Enfin, un dernier questionnaire est destiné aux investisseurs installés dans la région (20 questionnaires). Ce questionnaire a pour objectif de

montrer à quel degré la population locale a pu profiter de la valorisation des ressources patrimoniales.

Comme outil d'analyse de différents questionnaires qui nous avons effectués au niveau de ce travail, nous nous sommes appuyées sur l'outil **MACTOR** (Méthode Acteurs, Objectifs, Rapports de force) : cette méthode est un outil de base pour montrer l'apport de chaque acteur au niveau du processus de patrimonialisation, de la coordination des acteurs au niveau de programmation, de l'organisation et exécution de cette action.

2. Résultats et discussions

2.1. Potentialités pour le développement du patrimoine architectural dans le gouvernorat de Tataouine (Sud-est tunisien)

Le gouvernorat de Tataouine dispose d'un patrimoine architectural très important peu ou insuffisamment valorisé. Malgré les acquis en termes de marketing territorial, les spécificités historiques culturelles et l'importance des politiques qui ont été mises en place pour la conservation et la valorisation de ce patrimoine, le gouvernorat de Tataouine n'a pas véritablement réussi la création d'un créneau d'activités dynamiques autour de cette richesse

Ce paysage original résulte en effet d'une organisation méthodique et symbolique de l'espace de l'homme et traduit un mode de vie et des relations sociales significatifs.

Ce patrimoine intéressant identifié dans la région montre bien la volonté de l'homme au niveau de l'aménagement d'un territoire de répondre à ces impératifs de subsistance, de sécurité, de mobilité et d'existence.

Le patrimoine matériel bâti identifié représente l'élément essentiel de l'identité propre de ce territoire. En effet, la présence de différents sites symbolise l'histoire de cette population et donnent un sens et une authenticité à cet espace. Pour Compagne et Pecqueur (2014, p.173) « *Le territoire apparaît comme une entité active qui puise son potentiel de développement dans ses ressources locales, entendues au sens large, c'est-à-dire avec ses activités, ses acteurs, ses réseaux* ».

2.1.1. Le patrimoine architectural dans le gouvernorat de Tataouine

- **Les ksour**

Les ksour dans la région du Sud-est tunisien existaient depuis plusieurs siècles, comme par exemple au Maroc, en Algérie et en Libye. Leur localisation géographique est spécifique aux franges semi-arides du Sahara maghrébin (Pop et al, 2010).

La localisation géographique de ces constructions spécifiques, demeure de l'Anti-Atlas et le Haut Atlas marocains jusqu'aux monts du Sud tunisien et le Djebel Nefoussa¹ en Tripolitaine, où l'on reconnaît plusieurs types de ces greniers rassemblés (Peyron, et al 1999).

Les ksour (pluriel de *ksar*) dans le Sud-est tunisien étaient des éléments spécifiques surtout pendant l'époque nomade ou le système de production agricole était aléatoire, face à une aridité climatique très contraignante. Le *ksar* comme un moyen de stockage devient une nécessité pour assurer la sécurité alimentaire de la population, c'est un lieu d'ensilage par excellence.

Le relief de la région du Sud-est tunisien est composé de trois parties : le « *Dahar* » (parcours et désert), le « *Djebel* » (la montagne) et la « *Djeffara* » (la plaine). Nos recherches bibliographiques (Louis, 1975 ; Zaied, 1992 ; Ben Oueddou, 2001 ; Pop et al, 2010) et notre travail sur le terrain nous a permis de distinguer trois types des *ksour* qui ont été construits dans ce territoire : *Ksar* citadelle, *ksar* de montagne et *ksar* de plaine.

Nos investigations sur le terrain ont montré que la détérioration du rôle principal du *ksar* (la conservation des produits alimentaires) a influé sur son état d'existence. En effet, plusieurs *ksour* sont tombés en ruine ou bien ont été détruits pour laisser la place à de nouvelles agglomérations urbaines.

¹Le Djebel Nefoussa est situé dans le nord-ouest de la Libye, à proximité de la Tunisie, peuplé généralement d'arabes et de berbérophones (Louis, 1975).

Tableau 1. Typologie des *Ksour* dans le gouvernorat de Tataouine

Désignation	Occupation Tribus	Vocation principale	Exemple
<i>Ksar</i> Citadelle, appelé aussi « <i>Kalâa</i> ». Ce type de <i>Ksar</i> est construit en association avec un habitat troglodyte.	Berbérophones sédentaires	-Sécurité (vocation principale) ; - Stockage des réserves alimentaire s.	<i>Ksar</i> (Chenini) <i>Ksar</i> (Douiret) ² <i>Ksar</i> (Guermassa) ³
<i>Ksar</i> de Montagne. Ce type de <i>Ksar</i> est facilement accessible que le <i>Ksar</i> citadelle.	Berbères arabisés /Arabes semi nomades	-Stockage (vocation principale) ; - Sécurité.	<i>Ksar</i> Ouled Soltane ⁴
<i>Ksar</i> de plaine (ils sont les plus récents).	Arabes nomades et semi-nomades	- Stockage ; - Lieu de rencontre entre les tribus.	.

Source. Nos enquêtes 2020

• **Habitat troglodyte**

La région du Sud-est tunisien est un territoire très riche en habitations troglodytes. Ce type de construction constitue une adaptation parfaite à la nature de cette région, aussi bien aux formes de relief qu’au climat.

² Village berbère situé dans le gouvernorat de Tataouine dans la région du Sud est tunisien

³ Village berbère situé dans le gouvernorat de Tataouine dans la région du Sud est tunisien

⁴ Ce *ksar* est situé dans le gouvernorat de Tataouine, il constitue l’un des plus remarquables *ksour* de la Tunisie, il dispose de 400 cellules de stockage des réserves alimentaires

Tableau2. Typologie d'habitation troglodyte dans la région du Sud-est Tunisien

Désignation	Caractéristiques	Localisation
Habitat troglodyte vertical ou de profondeur	- L'habitat se fait dans des trous creusés verticalement ; -Les trous creusés peuvent être circulaires, carrés ou rectangulaires et correspondent à la cour principale de ces habitations ; -	Dans la région de Matmata et Béni Khédache.
Habitat troglodyte horizontal ou latéral	-Ce type d'habitation se développe dans les montagnes généralement à proximité du Ksar à un niveau topographique situé au-dessous ; -Pour la construction de ces habitations la population locale profite du phénomène de l'érosion par les eaux de ruissellement pour la découverte des couches tendres et dures. Ces couches tendres seront ensuite creusées pour la construction de la grotte.	Gouvernorat de Tataouine (Chenini, Douiret, Guermassa, Ghomrassen, etc.)

Source : Ben Ouedzou, 2011 et nos enquêtes 2020

2.1.2. Place du patrimoine matériel bâti à l'échelle internationale et nationale

Actuellement, l'intérêt grandissant à l'échelle internationale et nationale au niveau des orientations des politiques pour le développement du tourisme alternatif constitue une opportunité pour la valorisation du patrimoine local dans le gouvernorat de Tataouine. Pour ce patrimoine considéré comme un patrimoine culturel, la convention pour la protection du patrimoine mondial culturel et naturel a défini plusieurs instructions. Cette Convention est un texte juridique adopté le 16 novembre 1972 par l'UNESCO. Elle engage les États signataires à protéger les sites et les monuments dont la sauvegarde concerne l'humanité (UNESCO, 1972).

Cette convention stipule en effet que tous les pays membres doivent assurer l'identification, la protection, la conservation, la mise en valeur et la transmission aux générations futures du patrimoine culturel et naturel.

En Tunisie, le choix d'encourager le développement du tourisme patrimonial et culturel (tourisme durable) est une politique qui permet tout d'abord de répondre à la concurrence intense des autres destinations balnéaires méditerranéennes, ensuite il permet aux autres régions marginalisées de trouver dans le tourisme culturel une solution à leurs problèmes socio-économiques.

Le patrimoine dans la région peut donc constituer un levier de développement et source de création de richesse locale. L'ensemble de ces ressources patrimoniales peuvent constituer un support d'activités économiques importantes dans l'avenir.

2.2. Contraintes pour le développement du patrimoine architectural dans le gouvernorat de Tataouine (Sud-est tunisien)

Depuis l'indépendance, les dépenses publiques avaient fortement favorisé les régions côtières au détriment des régions de l'Ouest. C'est ainsi que la Tunisie va se retrouver divisée en deux grands pôles. Une région côtière où se concentrent la population et les activités économiques, et une région littorale caractérisée par un tissu économique faible est un espace beaucoup moins peuplé. Actuellement, ces régions bien qu'elles disposent de ressources patrimoniales diversifiées sont dans l'impossibilité de suivre le rythme de développement des zones côtières.

Les politiques de développement et d'aménagement menées surtout après l'indépendance, sans tenir compte de la spécificité de chaque territoire, ont fortement affecté le patrimoine architectural dans le gouvernorat de Tataouine. Dans le Sud-est tunisien, plusieurs Ksour qui ont façonné ce territoire ont été détruits au cours de cette période et remplacés par des nouvelles constructions dans une démarche de modernisation du monde rural. La grande perte qui a touché ces sites

traditionnels était surtout dans le gouvernorat de Médenine⁵ ou la destruction a atteint environ 32 *Ksour*. L'aménagement du territoire retenu par l'État tunisien à cette période était établi selon une démarche centralisée, bureaucratique et autoritaire en matière de gestion du territoire et du patrimoine.

Le président d'une association parle de cette perte du patrimoine local : *« Au lendemain de l'indépendance de l'état tunisien, cette région a subi des effets dramatiques sur son patrimoine architectural traditionnel avec la destruction de plusieurs sites irremplaçable par les autorités publiques. Ces sites ont joué un rôle central dans la mémoire collective de notre population, dans leur fierté et dans leur identité. Pour moi, la mauvaise gouvernance et les causes politiques⁶ étaient des facteurs déterminants pour la destruction des ksour dans notre région »*.

Cette politique de modernisation du monde rural a touché aussi les villages berbères dans le gouvernorat de Tataouine, Chenini, Guemessa et Douiret. Dans les années 1970, le président Habib Bourguiba a lancé un projet pour l'installation des nouveaux villages à côté des anciennes. Ces maisons caractérisées par un confort plus moderne ont été données gratuitement à la population pour les inciter à quitter ces villages de crête. Un nombre important de berbères ont quitté ces habitations troglodytes pour vivre dans ces nouveaux villages. Guermessa et Douiret étaient les villages le plus touchés par cette politique publique. Aujourd'hui, ces deux villages, qui ont présenté pendant des siècles une grande cité berbère, sont totalement désertés par ces habitants et rares sont les visiteurs qui s'y rendent. Le déplacement massif de cette population a causé une perte irréversible de patrimoine architectural dans les deux villages, et sont

⁵Situé au sud-est de la Tunisie, limité par le gouvernorat de Gabès et la mer Méditerranée au nord, par le gouvernorat de Tataouine au sud, par la Libye et la mer Méditerranée à l'est et le gouvernorat de Kébili à l'ouest (ODS, 2013).

⁶La majorité de la population de la région du Sud-est tunisien au cours de cette période, sont des partisans de ' Salah Ben Youssef qui est en opposition politique avec le président Habib Bourguiba. Ces *Ksour* sont considérés par le président comme des symboles des manifestations et des affrontements de cette partie avec ces partisans.

devenus des « villages fantômes ». Chenini est le seul village encore habité et qui a pu résister en partie aux politiques de modernisation des territoires ruraux.

2.2.1. Convergences et divergences des objectifs des acteurs

Tableau 3. Liste des acteurs

	Acteur	Abréviation
1	Institut national du patrimoine	INP
2	Agence de Mise en Valeur du Patrimoine et de Promotion Culturelle	AMVPPC
3	Les Médias (Radio Tataouine)	Média
4	Commissariat Régional de la Culture	CRC
5	Délégation Régionale de l'Artisanat	DRA
6	Office de Développement du Sud	ODS
7	Banques (par exemple la Banque Tunisienne de Solidarité Agence Tataouine)	BTS
8	Conseil Régional du gouvernorat de Tataouine	CRG
9	Commissariat Régional de Tourisme Tataouine	CRTT
10	Commissariat Régional de Développement Agricole Tataouine	CRDA
11	Institut des Régions Arides Tataouine	IRA
12	Agence des Promotions des Investissements Agricoles Tataouine	APIA
13	Les promoteurs	Promoteurs
14	Population locale (propriétaires sites)	Prop sites
15	OMDA (responsable administratif de la région)	OMDA

16	Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux District Tataouine	SONEDE
17	Société Tunisienne d'Electricité et de Gaz District Tataouine	STEG
18	Agence Tunisie Télécom Tataouine	ATT
19	Associations de Sauvegarde du Patrimoine	ONG
20	Fédération Régionale des Agences de Voyage	FRAV
21	Fédération Tunisienne de L'hôtellerie	FTH

Source. Nos enquêtes 2020

Tableau 4. Liste des objectifs

	Objectifs	Abréviation
1	Exploitation patrimoine local	Exp.Pat
2	Conservation du patrimoine architectural	Con.Pat.Arc
3	Lutte contre les constructions anarchiques	Lut.C.anch
4	Limiter le phénomène de la saisonnalité	Phn.Saison
5	Création d'emplois	Cré-emploi
6	Sensibiliser la population à l'importance du patrimoine	Sen.Pat.Lo
7	Développement infrastructure dans le village	Déve.Infra
8	Organisation des manifestations culturelles dans la région	Manif.Cult
9	Elaboration des plans de développement	Ela.P. Dév
10	Promotion du tourisme culturel	Pro.Tou.Cu

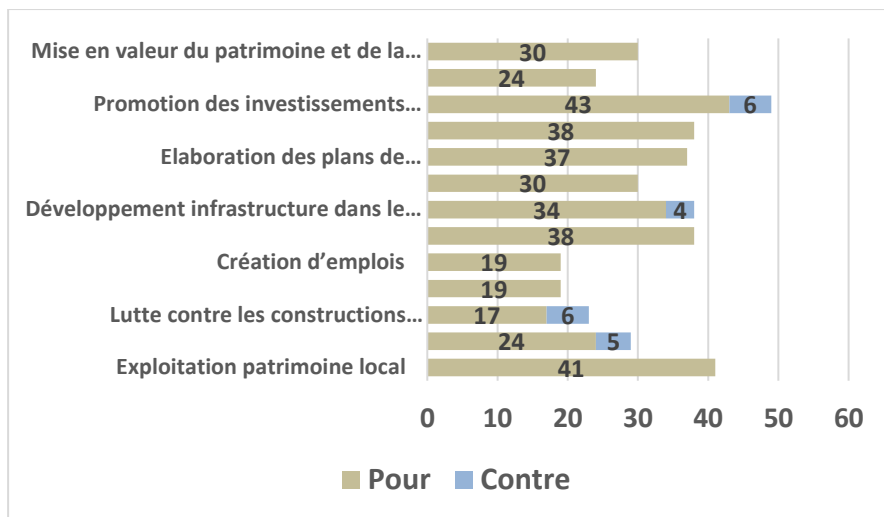
11	Promotion des investissements portant sur le patrimoine	Pro.Invti
12	Actions de recherche pour la valorisation du patrimoine	Rech.Val.P
13	Mise en valeur du patrimoine et de la promotion culturelle	Val.Pat.cut

Source. Nos enquêtes 2020

La divergence des objectifs des acteurs régionaux et locaux en termes d'exploitation de ce patrimoine a influencé le processus « conservation-valorisation », dans le gouvernorat de Tataouine. Les divers acteurs locaux qui sont installés à différents échelons ont des comportements et des intérêts différents, donc ce processus a été fortement influencé par ces objectifs parfois contraires.

Pour identifier le conflit d'acteurs au niveau des objectifs, nous présentons un histogramme qui permet de visualiser la mobilisation des acteurs sur les objectifs.

Figure 1. Convergences et divergences des acteurs sur les objectifs



Source. Résultat de MACTOR

L'analyse de ce graphique permet de montrer qu'il y a des objectifs conflictuels et consensuels entre les acteurs.

Les objectifs conflictuels qui ont influencé le processus de patrimonialisation dans la région sont :

- Lutte contre les constructions anarchiques dans la région ;
- Développement infrastructure dans la région ;
- Conservation du patrimoine architectural dans la région ;
- Promotion des investissements touristiques.

Ce graphique nous montre par exemple :

- Le développement de l'infrastructure dans la région constitue un objectif stratégique pour les acteurs de développement et la population locale, alors qu'il remet en cause les projets de conservation suivis par l'institut national du patrimoine pour sauvegarder le charme architectural de différents sites.



Photo 3. Développement des constructions anarchiques
(Nos photos, 2020)

La lutte contre les constructions anarchiques dans la région constitue un objectif indispensable pour la majorité des acteurs, par exemple (INP, CRC, ONG, Médias, etc.). Cet objectif permet la conservation de l'identité socioculturelle et donne un sens et une authenticité à ce territoire, contrairement aux acteurs locaux qui ont pour priorité de répondre à leurs besoins socioéconomiques. Les promoteurs aussi, dans le secteur touristique, essaient toujours de tirer profit de l'existence de ce patrimoine sans rien apporter en retour en termes de conservation patrimoniale. Les investissements mis en place par ces acteurs n'ont pas fait l'objet d'une étude préalable avec les autres pour tenir compte de la spécificité de ce territoire qui est particulièrement vulnérable à toute intervention mal organisée. Nous rappelons ici que la circulation limitée de l'information entre acteurs et l'absence d'une confrontation des points de vue et des intérêts qui sont parfois divergents ont fortement influencé le processus de patrimonialisation. Donc, faire réussir un projet de développement dans un territoire spécifique, nécessite d'établir tout d'abord un compromis et une coopération solide entre les différents acteurs. Haddad (2012, p.127) définit le territoire comme suit « le territoire constitue un espace de projets locaux et des actions de coopération de partenaires locaux, régionaux, nationaux et internationaux dans une perspective de

développement durable. Les enjeux sont multiples et les défis ne peuvent être relevés que par un effort collectif ».

2.3. Valorisation du patrimoine architectural dans le gouvernorat de Tataouine

Le développement territorial qui a pour objectif, la valorisation des ressources spécifiques nécessite nécessairement un mode d'organisation locale particulier. Pour Compagne et al (2014), la valorisation des ressources spécifiques dans un territoire n'aboutit pas seulement au processus de marché, mais elle suppose au contraire de nouvelles formes de régulation qui favorisent la coordination et la concertation entre acteurs sur le choix de la ressource à valoriser et son mode de valorisation.

La réflexion se porte sur un projet de développement qui permet de valoriser les ressources locales spécifiques, de générer des richesses supplémentaires et de conserver sur le long terme l'attractivité de ce potentiel.

2.3.1. Le rapport au marché

Tout produit marchand doit avoir une valeur, en d'autres termes une offre et une demande. La valeur est le seul moyen disponible pour augmenter les revenus et améliorer la satisfaction des besoins. En effet, les produits territoriaux doivent avoir un marché spécifique plus précisément une demande spécifique, c'est-à-dire que les consommateurs viennent chercher ces produits du fait de leur spécificité territoriale. A titre d'exemple, on peut citer l'huile d'argan au Maroc.

La région offre un panel des produits spécifiques (architecture traditionnelle, tissage berbère, plantes aromatiques et médicinales, etc.), mais le marketing territorial n'est pas encore activé. Le marketing territorial repose sur trois axes importants :

Implication des acteurs locaux pour mobiliser les forces vives du territoire ;

Mise en exergue des caractéristiques clés du territoire, pour réussir l'enjeu de valorisation ;

Identification des attentes et critères de décision des clients qui sont ciblés par les actions marketing.

Le produit touristique dans la région est commercialisé comme une activité secondaire du tourisme balnéaire. Les critères de différenciation de ce produit par rapport aux autres, pour créer de la valeur ajoutée sont insuffisants.

2.3.2. Prise de conscience des acteurs locaux

Dans les zones difficiles, l'inversion de la tendance n'est possible qu'à travers un projet territorial qui met l'accent sur la valorisation des ressources patrimoniales, afin de créer des nouvelles activités distinguées et demandées pour leurs spécificités. Cette prise de conscience suppose des actions de sensibilisation pour convaincre les acteurs locaux. Cette stratégie passerait par une large publicité des produits spécifiques, des conventions de jumelage et de partenariat entre les associations pour le développement du tourisme solidaire, l'organisation de voyages avec d'autres territoires qui ont réussi à activer leurs potentiels patrimoniaux.

Dans le gouvernorat de Tataouine, le non réussite de plusieurs projets de développement est essentiellement dû à l'absence d'une vision stratégique du développement territorial. Si on procède à l'analyse de l'organisation de ce territoire, on peut affirmer que la composante « prise de conscience des acteurs locaux » n'a pas été respectée et pose de sérieuses difficultés de coopération et de collaboration entre acteurs. Les produits spécifiques de ce territoire souffrent d'un problème de représentation sur le plan local et d'absence de reconnaissance institutionnelle. Les résultats relatifs aux jeux d'acteurs ont montré que la divergence des objectifs face aux projets patrimoniaux, les intérêts conflictuels des acteurs, la faiblesse du cadre institutionnel pour la gestion du patrimoine local ont eu un impact négatif sur ce territoire.

La réussite d'un projet de développement dans ce territoire repose essentiellement sur une concertation entre les acteurs concernés par adoption d'une approche de développement participatif et partenarial qui préconise la décentralisation du pouvoir et encourage les

collectivités locales à développer des plans de développement social, économique et culturel. (Elloumi et al, 2016).

2.3.3. Des effets de valorisations mutuelles (synergie des produits)

Une fois convaincu de la nécessité de valoriser les ressources spécifiques, il faut mettre en œuvre une stratégie favorisant la valorisation mutuelle entre les produits et la mise en œuvre de nouvelles productions. Le développement territorial nécessite des effets d'entraînement afin de créer une demande spécifique des biens et services par la clientèle.

Dans le gouvernorat de Tataouine, si les acteurs réussissent à distinguer un des produits territoriaux, c'est-à-dire qu'il bénéficie d'une image de marque et une demande spécifique, d'autres produits issus de même territoire pourraient bénéficier de la même distinction par les consommateurs.

L'architecture traditionnelle et typique dans la région, ainsi que le savoir-faire lié à la construction de ces habitations confèrent à ces sites un attrait touristique potentiel. De fait, de l'ensemble de ces caractéristiques, le consommateur sera plus motivé pour payer plus cher ou à faire des démarches difficiles pour les visiter, s'il a l'assurance que ce produit est réellement différent et intéressant.

2.3.4. Politique publique et opérateur de développement

Le patrimoine défini comme un bien collectif intégrant un ensemble de richesses et des ressources spécifiques (culturelles et naturelles) appartenant à l'ensemble de la communauté mérite une intervention et une concertation large des acteurs. La propriété privée des différents sites dans la région renforce l'idée de l'élaboration d'un modèle de gestion qui implique une collaboration de tous les acteurs (publics, privés, associations et population locale). Nous pensons à une approche de développement intégré et multisectorielle (approche LEADER⁷) dans le sens où elle combine les différents acteurs et les potentialités patrimoniales. C'est un projet de développement qui

⁷ Leader est une approche novatrice dans le cadre de la politique de développement rural de l'Union Européenne. Cette approche incite les acteurs socio-économiques à agir en concertation, à produire des biens et des services non délocalisables et à retenir le maximum de valeur ajoutée sur le territoire.

fonctionne selon le principe « *bottom-up* ⁸ », renforçant ainsi la proximité, le dialogue et la coopération entre acteurs (publics, privés et associatifs).

Le pouvoir public joue un rôle clé dans ce nouveau modèle de développement grâce à sa capacité dans la mise en œuvre d'une synergie entre les acteurs et le renforcement du dialogue entre les parties prenantes. Cette démarche repose sur le partage des intérêts des acteurs pour le développement de ce territoire et éclaire la préparation des choix stratégiques adéquats.

L'acteur public est en capacité de jouer ce rôle grâce à une légitimité reconnue auprès des acteurs locaux. Cette légitimité repose sur la capacité de l'acteur public de garantir l'intérêt général dans les projets mis en œuvre.

2.3.5. La durabilité des ressources

La durabilité des ressources dans un territoire spécifique est fortement liée à la notion de gestion. Dans la mise en valeur des ressources spécifiques ce n'est pas seulement la conservation qui compte, mais une gestion plus complexe pour réussir un développement territorial durable.

La gestion actuelle du patrimoine local la région a montré ses limites sur la durabilité des ressources (environnementale, économique, sociale et culturelle). La mauvaise exploitation et les aménagements mal organisés des différents sites ont touché la qualité de l'environnement naturel et culturel. Le patrimoine matériel bâti est fragile et non renouvelable, c'est-à-dire susceptible de disparaître soit par défiguration, soit par dégradation, aussi bien pour les ressources immatérielles de type savoir-faire local et les ressources naturelles.

Notre analyse a montré que les modes de participation des acteurs locaux tels qu'ils sont effectifs actuellement dans le cadre de gestion du patrimoine local, voire des conflits d'intérêts et divergences d'objectifs, ne permettent pas une appropriation progressive de la problématique de développement territorial et de ses enjeux.

⁸ C'est l'approche ascendante, c'est-à-dire l'élaboration d'un projet de développement d'une manière endogène à partir des acteurs de base

À partir de ce constat, la transmission du patrimoine culturel aux générations futures n'est pas garantie.

Conclusion

Ce travail de recherche a montré que la gouvernance actuelle a ses limites pour réussir un projet de développement dans ce territoire. L'enjeu « conservation et valorisation » du patrimoine architectural semble être dominé par des objectifs conflictuels, ce qui a créé un déséquilibre entre la relation des acteurs accentué par des inégalités de pouvoir. Partant de cette hypothèse, on peut affirmer que la sauvegarde du patrimoine et sa mise en valeur n'est pas l'affaire d'un seul acteur, mais elle est l'affaire de tous.

Les investissements réalisés dans le territoire n'étaient pas bien étudiés, en égard à la spécificité de la région et la nature du patrimoine existant qui est sensible à toute intervention mal organisée. L'introduction de nouveaux matériaux de construction non conformes à la nature de ces sites patrimoniaux a eu un impact négatif sur la conservation du patrimoine. L'inscription des sites archéologiques sur la liste du patrimoine national et international n'est pas encore réalisée.

L'étude de ce processus nous a montré aussi que plusieurs étapes ne sont pas encore activées et méritent d'être révisées, par exemple sélection et certification, conservation, exposition et valorisation.

Face à cette crise, il s'avère nécessaire actuellement de trouver des nouveaux modes de gestion pour réussir le processus de conservation et de valorisations du patrimoine architectural dans le gouvernorat de Tataouine.

Cette gestion innovante s'appuie sur une nouvelle gouvernance locale qui permet le dépassement des conflits entre acteurs et de répondre aux problématiques spécifiques de ce territoire.

Bibliographie

BEN OUEZDOUB, H., 2001, *Découvrir la Tunisie du Sud de Matmata à Tataouine : Ksour, Jessour et Troglodytes*, Tunis, Edition 2001, 80p.

CHRIKI, A., 1996, *Espoirs et limites d'un développement endogène dans la zone aride de Tataouine (Tunisie)*. Thèse de doctorat, Etudes rurales.

Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Toulouse.
285p+Annexes.

COMPAGNE, P., PECQUEUR, B., 2014, *Le développement Territorial, une réponse émergente à la Mondialisation*, Éditions Charles Léopold Mayer 2014, 267p.

ELLOUMI, M., 2016, *Développement rural, participation et nouvelle gouvernance*, In. *Développement rural et enjeux environnemental et enjeux territoriaux*, ouvrage dirigé par Pierre BONTE, Mohamed ELLOUMI, Henri GUILAUME et Mohamed MAHDI/ Cérès Édition 2009 Cérès, pp.187-197.

HADDAD, M., 2012, La recherche d'un dispositif adapté de communication en zones fragiles au Sud tunisien : rôle d'un processus d'intelligence territoriale », ouvrage dirigé par Pierre Morelli et Mongi SGHAIER/ *Communication et développement territorial en zones fragiles au Maghreb*, L'Harmattan, p127-133.

INS, 2018, *Recensements de la population et de l'habitat. Annuaire Statistique de la Tunisie 2014- 2018*.

LOUIS, A., 1975, *Tunisie du Sud, Ksars et villages de crêtes*. Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique, 15, quai Anatole-France-75700 Paris, 357p.

ODS, 2022, *Le gouvernorat de Tataouine en chiffres*, 99p.

PEYRON, M., VIGNET-ZUNZ, 1999, Greniers, In, *Encyclopédie berbère*, / Gland-hadjarien, Aix-en-Provence, Edisud, 1999, p.3213-3222.

POPP H., KASSAH, A., 2010, *Les ksour du Sud tunisien, Atlas illustré d'un patrimoine culturel*. Éditions de l'imprimerie Lorenz Ellwanger, Bayreuth,

UNESCO, 1972, *Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel*, World Heritage Comittee, Paris, [en ligne], <http://whc.unesco.org/fr/conventiontexte/>

ZAIED, A., 1992, *Le monde des Ksour du Sud-Est Tunisien*. Éditions fondation nationale pour la traduction, l'établissement des textes et les études, Beït Al-Hikma-Carthage, 268p.